

FAVORISER LE VELO

Bon pour l'environnement, rapide et économique, le vélo est un moyen de transport avec de nombreux avantages. Il est généralement utilisé pour des trajets domicile-travail allant jusqu'à 10km. A noter 52% des salariés de Gerland habitent à moins de 10 km de leur entreprise (enquête Mobilité CLE7, 2020).

Pour favoriser le vélo en entreprises il est possible de mettre en place différents équipements et aides tels que le forfait mobilités durables, des places de stationnements vélo, des ateliers de réparation de vélo ...

AVANTAGES DU VELO

- Eligible au **forfait mobilité durable** (cf. fiche 1)
- Bon pour la **santé** - permet d'effectuer une activité physique au quotidien
- Bon pour l'**environnement** - sa promotion s'inscrit dans une démarche RSE
- **Economique** et **rapide** - il permet d'éviter les embouteillages
- **Petit** - il est possible de stationner jusqu'à 8 vélos sur une place de stationnement voiture

STATIONNEMENT VÉLO

Voici quelques conseils et astuces préconisés par la FUB* pour installer des stationnements vélo adaptés. Un parking vélo doit être de préférence :

- **Facile d'accès** : cela peut nécessiter de modifier certaines barrières d'accès, ou de réserver aux cyclistes les espaces les plus proches de la sortie dans les parkings souterrains
- **À l'abri des intempéries et éclairé**
- Équipé d'arceaux fixes permettant d'attacher aisément cadre et roue avant des vélos. Il est recommandé d'avoir recours à des **arceaux de type U inversés**
- Avoir un nombre d'emplacements au moins **30 % supérieur à la demande actuelle**
- Proche des endroits passants pour faciliter la **surveillance passive** du parking vélo
- Prévoir la possibilité de recharger des **vélos électriques** et des arceaux adaptés aux **vélos cargos**
- Mettre à disposition une **pompe et un kit d'outils** de réparation de première nécessité pour rassurer les cyclistes

*Fédération française des Usagers de la Bicyclette



CLE7
Mobilité Gerland



FAVORISER LE VELO

VESTIAIRES ET CASIERS



Vestiaires et douches

- Avoir la possibilité de prendre une douche / se changer facilement peu rassurer les usagers notamment les jours de pluie. De plus ces équipements serviront aux personnes pratiquant des activités sportives sur le temps du midi.
- Prévoir un endroit pour faire sécher les affaires de pluie est un plus qui évitera d'encombrer les bureaux

Casiers

- Pratique pour ranger ses affaires vélo notamment pour les entreprises ayant pas de bureaux fixes

ATELIERS/ANIMATIONS VÉLO



Sensibilisation sécurité routière

- Distribuer des **kits vélo** (éclairage, bandes réfléchissantes ...) pour encourager la pratique du vélo en toute sécurité
- Proposer des formations à la **sécurité routière** pour diminuer les risques d'accidents

➔ La start up E Commute - Ma Cyclo entreprise, propose des programmes de formation et sensibilisation vélo en entreprises

Test de vélos et VAE

- Proposer des **test de vélo à assistance électrique** sur les pauses du midi.

➔ Dans ce cadre la start-up NOBility, par exemple, propose des journées électriques : test (gratuit) de différents vélos électriques en entreprise avec possibilité d'achat pour les salariés

- Mettre en place des **ateliers de remise en selle** pour accompagner les salariés à changer leur mode de déplacement.

➔ L'association la maison du vélo (pignon sur rue) anime des stands d'informations et d'animations vélo

Ateliers de réparation

- La mise à disposition **d'atelier d'aide à la réparation** est un service apprécié par les salariés qui permet de promouvoir le vélo dans son entreprise

➔ Les associations change-de-chaîne et l'atelier du chat perché propose des ateliers de réparation mobiles pour venir aider à l'entretiens des vélos sur site

A NOTER : De nombreuses autres associations et start-up proposent ces types de services sur Lyon

FAVORISER LE VELO

AIDE À L'ACHAT €

Les aides existantes

- Lyon Métropole propose une "**prime vélo**", qui peut aller jusqu'à 500 euros pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo ou pliant - neuf ou d'occasion (acheté avant le 31 décembre 2021). Le vélo doit provenir d'un commerçant ou un atelier de réparation d'une des 59 communes de la Métropole.
- L'Etat propose le **bonus écologique**, une aide versée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, en complément d'une aide versée par une collectivité territoriale, sous conditions.
- L'opération « **Coup de pouce vélo** » a été prolongée jusqu'au 31 mars 2021. Elle permet aux usagers de remettre à niveau leur vélo en leur offrant 50 euros de réparation

Aides mise en place par l'entreprise

L'entreprise peut faire le choix de verser une aide supplémentaire cumulable.

Une étude de ADEME (2016) montre que plus que le montant de l'aide à l'achat, c'est un couplage de l'opération de test en entreprise avec une participation financière qui semble réellement inciter le salarié à s'équiper d'un VAE. (Montant entre 50 et 300 euros en moyenne 150 euros)

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS

- Les employeurs soumis à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt** lorsqu'ils mettent gratuitement à disposition de leurs salariés des vélos pour leurs déplacements quotidiens (Acquisition/location de vélos, achats ou locations d'équipements de sécurité, frais d'entretien des vélos ...)
- **Durée de l'aide ?** La réduction d'impôt pour la mise à disposition de vélos aux salariés s'applique aux dépenses réalisées jusqu'au 31 décembre 2021
- **Montant ?** Réduction jusqu'à 25 % des frais engagés pour l'achat, la location ou l'entretien de la flotte de vélos (y compris électriques)

POUR ALLER PLUS LOIN

Sources : www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Alveole/guide_stationnement_fub_2016_.pdf - www.provelo.org/fr/page/mettre-en-place-un-bon-parking-velos - www.ademe.fr/etude-devaluation-services-velos - www.francemobilites.fr/actualites/temoignages-entreprises-forfait-mobilites-durables-bofip.impots.gouv.fr/bofip/10630-PCP.html/identifiant%3DBOI-IS-RICI-20-30-20190213



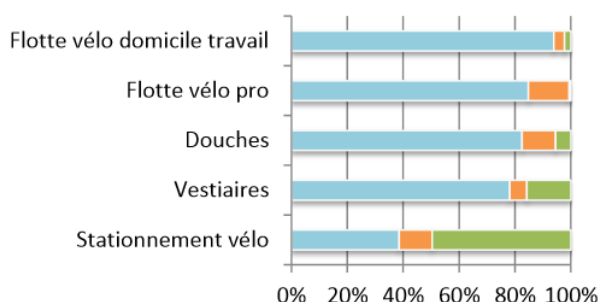


Quelques chiffres clés

A quelle fréquence utilisez-vous les services ci-dessous ?

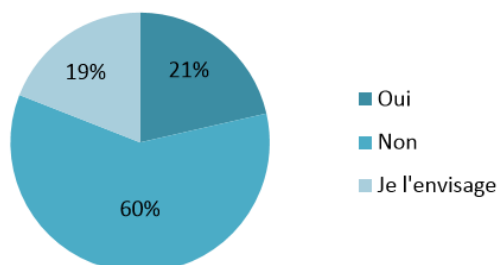
(295 réponses - population cycliste uniquement - ADEME 2016)

- Jamais
- 3 fois par mois ou moins
- Au moins de 2 fois par semaine



Avez-vous acheté un VAE suite au test réalisé ?

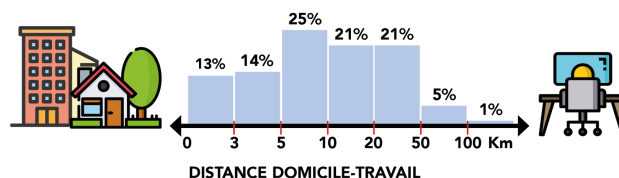
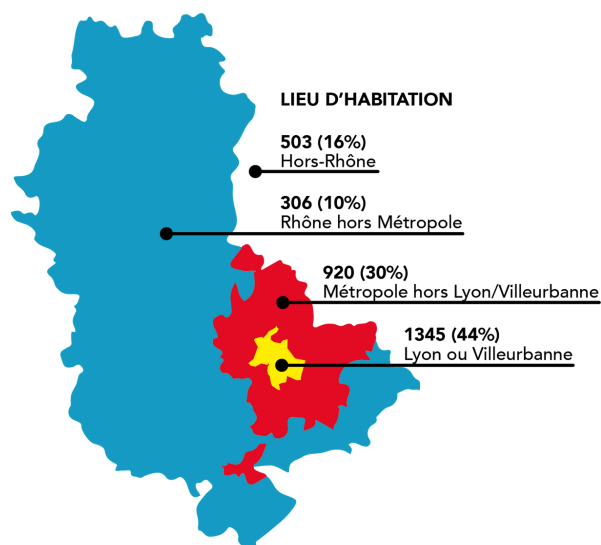
(130 réponses - ADEME 2016)



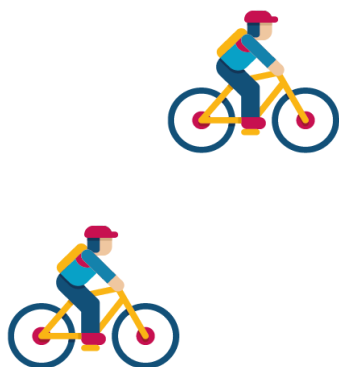
21% des salariés ont acheté un VAE suite au test réalisé en entreprise et 19% l'envisagent. Quasiment l'intégralité des salariés (98%) ayant acheté un VAE suite au test ont **bénéficié d'une aide à l'achat.**

Lieu d'habitation des salariés de Gerland

(3 082 réponses - Enquête déplacement domicile travail, Cle7 - 2020)



- 53 % des salariées habitent à **moins de 10 km**
- 31% des **usagers de la voiture** habitent à moins de 10 km



Pistes cyclables et stations vélo'v à Gerland

